

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 7 MARS 2011

Présents : J.L. SIMON, A.M. VIELLECROZE, M. BUISSON, J.M. POULAIN, P .
GUILLOU , R. NEBOUT, S. BARBUT, C. SOUAL, C. BOULLEY, P. PERPEROT, T.
ROUGERIE

Absente excusée : Marie-Laure ALARCON Pouvoir à Michel BUISSON

Absents : C. LEVEQUE, R. BONAL, P. HOUDAS.

Votants : 12

Convocation du 1^{er} mars 2011

Participation de Nathalie PASQUET.

Jean-Michel POULAIN est élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 31 JANVIER 2011

Pour : 12

POINT SUR LES TRAVAUX GARDERIE

POINT SUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU GENERAL DE GAULLE

Une tranche ferme essentiellement eaux pluviales.

Une tranche conditionnelle 1, concernant l'aménagement de l'entrée côté Chancelade au carrefour inclus.

Une tranche conditionnelle 2, qui partira du carrefour à la sortie côté St Astier.

A priori, démarrage de la tranche ferme fin 2011.

Si tout va bien, les subventions seront à hauteur de 60 % et 40 % à la charge de la Commune.

Le Maire demande l'autorisation de présenter le dossier D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à l'Etat.

Pour : 12

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 (pour information)

Budget principal :

En fonctionnement, résultat excédentaire de : 242 685.83 €

En investissement, résultat déficitaire de : 170 734.72 €

Arrivée de Marie-Laure ALARCON à 9 h 10

Vérifier le plan communal d'assainissement pour les zones d'assainissement « semi collectif ».

TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Le Maire propose à l'assemblée,

- de fixer le taux à 100 % pour tous les grades concernés.

Pour : 12

AVANTAGES EN NATURE

Déclaration des avantages en nature conformément au courrier du C.D.G. du 21/02/2011 suite à notre demande du 11/02/11.

Une compensation de la cotisation ouvrière sera mise en place en fonction des situations.

Pour : 12

QUESTIONS DIVERSES

FOYER RURAL

Il est décidé de fixer le tarif de location du foyer rural à 170 € et de préciser sur le contrat le motif de la location et réservation limitée à une fois par an par foyer.

Pour : 12

GESTION INFORMATIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE

Adhésion au système informatisé.

Pour : 12

ASSOCIATION ANIMATION JEUNES « Coursac Razac »

Le Maire demande l'autorisation de continuer la convention avec cette association et le versement d'une subvention de 5 000 €.

Sylvie BARBUT représentera la Commune au conseil d'Administration.

Pour : 12

Réfection des lettres du monument aux morts.

Inventaire des concessions et « occupants » en cours pour les cimetières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35.